

Commune de CHAVANNES CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2025 à 20H30
--

L'an deux mil vingt-cinq et le 4 novembre à 20h30 s'est réuni dans la salle de la mairie, le conseil municipal de la commune de Chavannes sous la présidence de M. Jacques POCHON, maire.

Etaient présents : M. Jacques Pochon, M. Christian Colombet, Mme Pascale Bonnet, M. Sylvain Reboulet, M. Stéphane Gonthier, M. David Bernard, M. Damien Bogiraud, Mme Malaurie Feydet, Mme Déborah Garcia, M. Lionel Melquiond, Mme Stéphanie Palué-Charra.

Etaient excusés : M. Loïc Perrier (pouvoir donné à M. Reboulet), M. Guillaume Tattu (pouvoir donné à M. Bernard)

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Mme Pascale Bonnet

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 13

Date de convocation : 24/10/2025

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 16 octobre 2025 :

Correction sur le compte rendu du précédent conseil : la note obtenue par l'entreprise Royans Charpente est de 100 et non de 97.

Approbation du compte rendu prenant en compte la correction, à l'unanimité (13).

2 – Affaires soumises à délibération :

Construction de la Halle bois photovoltaïque, choix des entreprises Lot 1 Fondations :

La consultation a été relancée le 23 septembre en séparant la partie fondations, du reste, soit la constitution de 2 lots. Le conseil municipal du 16 octobre a statué sur le lot n°2 Structure, et a décidé d'entrer en négociation sur le lot n°1 avec les 2 entreprises sélectionnées. Ce jour, la Commission d'Appel d'Offres CAO s'est réunie à 18h. Les entreprises ont eu 12 jours pour préparer leur réponse, date et horaire de fin de consultation, le 3 novembre à 17h. Rappel des critères d'appréciation des offres : 40 pts sur le prix, 60 pts sur les critères techniques.

Lot 1 Fondations : 2 réponses reçues, les entreprises Ferlay et fils, et SN Lagut. Les 2 entreprises ont présenté une nouvelle copie qui explicite les choix techniques retenus avec une baisse de prix pour le candidat Ferlay (-1.600€). La technique de fondation utilisée est identique pour les 2 candidats. Fondations semi-profondes : Puits béton (3 buses de 1m de hauteur, diamètre 1.50m, remplies de béton) sur lequel est réalisé une semelle en béton armé. Le socle supportant la platine de pré-scelllement est posé ensuite. L'entreprise Lagut estime à 5.900€ un surcoût probable lié à la méconnaissance du poids de la structure (avec neige et panneaux photovoltaïques), déjà intégré à son devis. La CAO propose de retenir l'entreprise Ferlay, prix moins élevé de près de 15.000€ HT et avec une technique identique à celle de l'entreprise Lagut. *Le conseil municipal décide, à l'unanimité (13), de suivre les conclusions de la CAO, à savoir le choix de l'entreprise Ferlay.*

3 – Affaires soumises à décision : RAS

4 – Affaires non soumises à délibération, Informations

Projet pipeline Hyfen :

La société Natran étudie à la demande de l'Europe, un projet de construction d'un pipeline entre la péninsule Ibérique, la France et l'Allemagne, pour le transport d'hydrogène gazeux, avec une mise en fonctionnement à l'horizon 2032. La commune de Chavannes serait concernée. La canalisation enterrée de diamètre 1.20m passe par la vallée de Rhône entre la région de Fos sur Mer et la région lyonnaise. Elle passerait à proximité de 2 pipelines existants à l'Est et au Sud Est du territoire communal (SPME et SPSE), dans des zones agricoles. Des réunions publiques sont prévues.

Enquête publique prélèvement irrigation bassins topographiques de la Drôme des Collines et de la Galaure :

Les Préfectures de l'Isère et de la Drôme organisent une enquête publique dite AUP « Autorisation Unique Pluriannuelle » pour l'irrigation agricole, à la demande de l'OUGC Organisme Unique de Gestion Collective de la Drôme (Chambre d'Agriculture). Il s'agit d'une « enquête environnementale unique ». Le projet de prélèvement est globalement de 7.9 millions de m3, avec une décroissance régulière sur les 15 années de la période (fin en 2039). L'objet est de retrouver l'équilibre en 2039 selon les objectifs fixés par le SAGE Bas Dauphiné plaine de Valence. La Préfecture décidera ensuite. 68 communes sont concernées en Drôme et Isère. Les documents sont consultables sur Internet et à la Mairie de Saint Donat. L'enquête se déroule du 25 novembre au 29 décembre 2025, soit une durée de 5 semaines. Le Conseil Municipal devra donner son avis sous forme de délibération au cours du prochain conseil municipal.

Exercice Plan Communal de Sauvegarde PCS :

Le 25 octobre, le conseil municipal a réalisé le 1^{er} exercice de simulation de mise en œuvre du PCS, en présence des conseillers municipaux, d'agents communaux, de personnels d'Arche Agglo, d'un pompier de Saint Donat, et animé par l'Institut des Risques Majeurs IRMA. L'exercice a permis une meilleure appropriation collective du PCS. Des améliorations ont été suggérées. Elles vont faire l'objet d'une mise à jour du PCS avant la fin du mandat. Le DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, va être élaboré dans les prochaines semaines. Il est destiné à la population. Il résume le contenu du PCS. Il sera diffusé.

Urbanisme : prochaine commission le 12 novembre.

Demande : Déclaration Préalable DP de M. et Mme Pascal Ronget pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la maison (mandat à la société Isowatt), rue du 19 mars 1962. DP de M. Christophe Tesson pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la maison, route de Griauges. DP de Mme Marion Courthial pour la construction d'une piscine enterrée à côté de la maison, route de Griauges.

Accord : RAS

Divers :

Animation « la Fresque du Climat » le samedi matin 8 novembre de 9h à 12h, à la salle des associations, assurée par Manon Guichard.

Retournement semestriel du compost et 1^{ère} livraison de compost mûr prêt à l'usage, le samedi 22 novembre de 10h00 à 11h30.

Journée broyage de végétaux avec le broyeur mutualisé d'Arche Agglo, le samedi 28 février 2026 toute la journée. Place de l'église, dépôt des branches le jour même ou dans les 2 semaines qui précèdent, soit dès le samedi 14 février.

Réunion sur le photovoltaïque à Chavannes, le lundi 15 décembre à 18h30, en présence d'un intervenant Arche Agglo et de Passerelle Energie, pour présenter le photovoltaïque aujourd'hui et notamment l'autoconsommation individuelle et collective, favoriser les échanges d'expériences et susciter de nouveaux projets.

Commission électorale : elle va se réunir avant le 31 décembre pour le contrôle des listes électorales. Date à fixer.

A l'initiative d'Arche Agglo, grâce à un financement européen, le Train Théâtre de Portes lès Valence, propose aux habitants et associations de Bren, Chavannes et Larnage, de coconstruire un projet théâtral en 2025-2026. Il aboutira à un spectacle ouvert à tous en juin 2026.

Travaux complémentaires à l'église : réparation croix clocher et pose des filets anti pigeons.

Salle des fêtes : divers travaux plomberie dont réinstallation d'un chauffe-eau dans le bar et suppression du lave mains de la cuisine.

Ancienne mairie : réparation de fuites dans les cheneaux.

Cérémonie du mardi 11 novembre à 11h devant le monument aux morts, suivi d'un apéritif à la salle des fêtes, repas offert aux aînés ensuite.

Plusieurs nids de frelons asiatiques (« boules » dans des grands arbres) ont été repérés ces derniers jours. Ils doivent être détruits car l'insecte est un nuisible notamment pour les abeilles. A l'initiative des propriétaires. Merci d'en informer la commune.